

*URPS Médecins Libéraux*

# Rapport d'activité 2024



# Edito

L'année 2024 a été marquée par un engagement sans précédent de notre URPS Médecins Libéraux d'Occitanie. Notre rapport d'activité témoigne de l'ampleur et de la qualité du travail accompli, reflétant notre détermination à défendre et promouvoir l'exercice libéral.

Nous avons relevé de nombreux défis cette année, en abordant des sujets cruciaux tels que les violences envers les médecins, la téléconsultation assistée, et la gestion des situations sanitaires exceptionnelles. Notre approche a toujours été guidée par le souci d'apporter des solutions concrètes et opérationnelles aux problématiques rencontrées par les médecins libéraux sur le terrain.

Je tiens à souligner particulièrement le lancement de notre projet phare, Méd'In Occ. Cette initiative ambitieuse, pensée par et pour les médecins libéraux, offre un accompagnement personnalisé tout au long du parcours professionnel, de l'installation à l'optimisation de l'activité. Avec un investissement d'un million d'euros, ce service gratuit illustre notre engagement fort pour l'attractivité de l'exercice libéral en Occitanie.

Nos actions s'inscrivent dans une dynamique de continuité. Qu'il s'agisse du déploiement du Dispositif DALIA, du développement de la télé-expertise, ou de notre implication dans le Service d'Accès aux Soins, nous construisons pas à pas un environnement plus favorable à l'exercice libéral.

L'exercice libéral est et restera notre combat. Face aux défis démographiques et aux évolutions du système de santé, nous continuerons à innover, à proposer des solutions adaptées, et à défendre avec vigueur les intérêts des médecins libéraux d'Occitanie.

Je vous invite à parcourir ce rapport d'activité qui reflète notre engagement collectif. Il témoigne de la force de notre union et de notre capacité à agir concrètement pour l'avenir de la médecine libérale dans notre région.

Ensemble, poursuivons notre action pour une médecine libérale forte, attractive et au service de la santé de tous les Occitans.

Docteur Jean-Christophe CALMES  
Président URPS Médecins Libéraux

# Sommaire

1

Missions & fonctionnement

2

Travaux des instances

3

Les actions 2024

4

Projet Méd'In Occ



# 1

## Missions & fonctionnement

- 1 - Missions des URPS
- 2 - Fonctionnement des instances
- 3 - Composition de l'Assemblée Générale et du bureau
- 4 - Présentation de l'équipe opérationnelle

# 1 - Missions des URPS



Les Unions Régionales des professionnels de santé médecins (URPS) représentent l'ensemble des médecins libéraux de la région, et contribuent à l'organisation de l'offre de santé territoriale :

- A la préparation et à la mise en œuvre du Projet Régional de Santé (PRS)
- A l'organisation de l'exercice professionnel, notamment en ce qui concerne la permanence des soins, la continuité des soins et les nouveaux modes d'exercice
- A des actions dans le domaine des soins, de la prévention, de la veille sanitaire, de la gestion des crises sanitaires, de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique
- À la mise en œuvre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les réseaux de santé, les centres de santé, les maisons de santé et les pôles de santé, ou des contrats ayant pour objet d'améliorer la qualité et la coordination des soins
- Au déploiement et à l'utilisation des systèmes de communication et de d'informations partagés
- A la mise en œuvre du développement professionnel continu
- A l'analyse des besoins de santé et de l'offre de soins, en vue notamment de l'élaboration du Schéma Régional d'Organisation des Soins ( SROS)

Les missions des URPS sont définies par décret n°2010-585 du 2 juin 2010 relatif aux Unions Régionales des Professionnels de Santé)

# 2 – Les élus

Les membres des unions régionales exerçant à titre libéral dans le régime conventionnel, dans la région où ils exercent à titre principal, sont élus à partir des listes établies par les syndicats représentatifs des médecins libéraux.

La durée du mandat des membres est de 5 ans.

L'Union Régionale des Médecins Libéraux d'Occitanie réunit 60 élus, qui eux-mêmes représentent les 12 000 médecins libéraux des 13 départements de la région@

## Liste des syndicats :

Avenir Spé – Le BLOC : Union Syndicale Avenir Spé Le Bloc

CSMF : Confédération des Syndicats Médicaux Français

FMF : Fédération des Médecins de France

MGF : Syndicat des Médecins Généralistes de France

SML : Syndicat des Médecins Libéraux

UFMLs : Union Française pour une Médecine Libre-syndicat

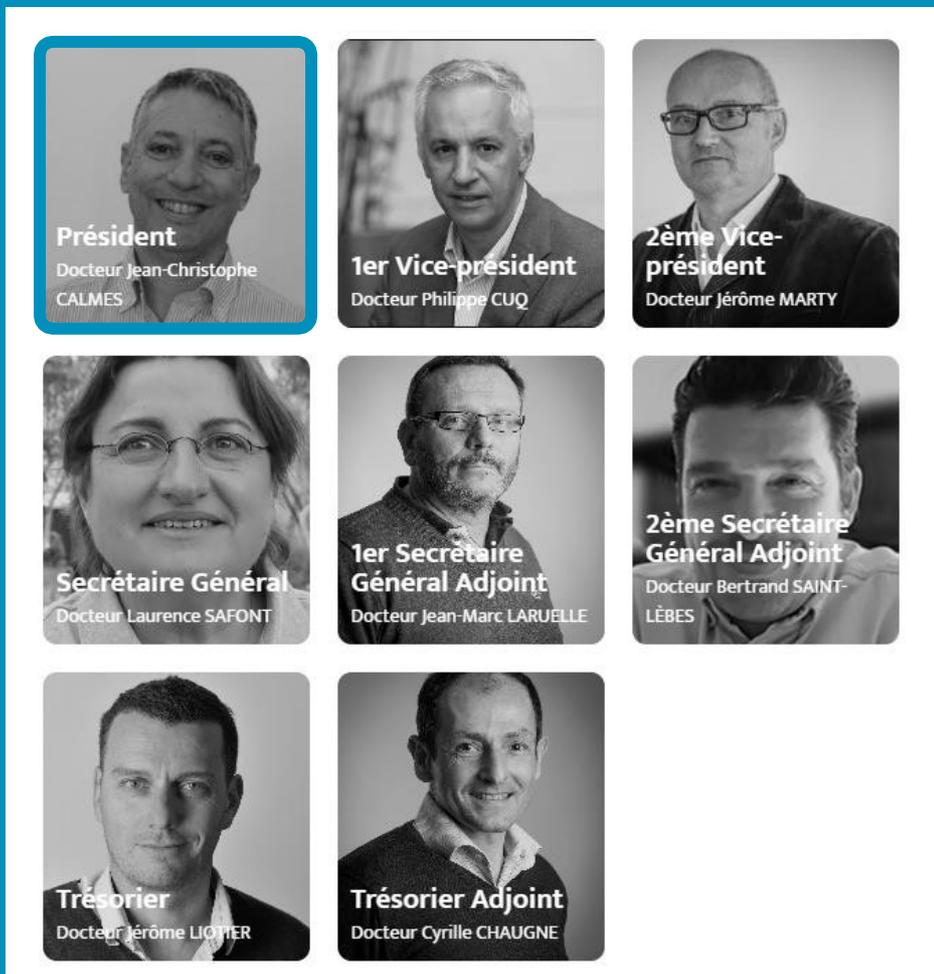
60 médecins libéraux, généralistes et spécialistes, ont été élus le 5 juin 2021 pour un mandat de 5 ans.

Ils sont répartis dans 2 Collèges : médecine spécialisée et médecine générale

NOM	PRENOM	SYNDICAT	SPECIALITE
Dr BAYART	MARGUERITE	MG France	MEDECINE GENERALE
Dr BISMUTH	MICHEL	FMF	MEDECINE GENERALE
Dr BLANDINO PAULIN	ANNE	MG France	MEDECINE GENERALE
Dr BORRAS	AUDREY	MG France	MEDECINE GENERALE
Dr CALMES	JEAN CHRISTOPHE	MG France	MEDECINE GENERALE
Dr CARASSUS	CELINE	MG France	MEDECINE GENERALE
Dr CASTADERE	JEAN MARC	MG France	MEDECINE GENERALE
Dr CHAUGNE	CYRILLE	SML	MEDECINE GENERALE
Dr COMBES	THEOPHILE	MG France	MEDECINE GENERALE
Dr DARREYE	OLIVIER	MG France	MEDECINE GENERALE
Dr DUTECH	MICHEL	MG France	MEDECINE GENERALE
Dr ESCAT	FRANCOIS	UFMLS	MEDECINE GENERALE
Dr FERJANI	BORHANE	UFMLS	MEDECINE GENERALE
Dr FRAISSINET	WILLIAMS	SML	MEDECINE GENERALE
Dr FRANCES	PIERRE	UFMLS	MEDECINE GENERALE
Dr GARIN-DELIGNIERES	VERONIQUE	MG France	MEDECINE GENERALE
Dr GAY	BRUNO	FMF	MEDECINE GENERALE
Dr GOYA-LAVIGNE	MIRHILLE	MG France	MEDECINE GENERALE
Dr GROMOFF	SERGE	MG France	MEDECINE GENERALE
Dr KOZUB	EVA	MG France	MEDECINE GENERALE
Dr LARUELLE	JEAN MARC	FMF	MEDECINE GENERALE
Dr LE QUELLEC	THOMAS	FMF	MEDECINE GENERALE
Dr LLUSA	TANGUY	UFMLS	MEDECINE GENERALE
Dr LOGNOS FOLCO	BEATRICE	FMF	MEDECINE GENERALE
Dr MACHETO	YVAN	SML	MEDECINE GENERALE
Dr MARTINEZ	DOMINIQUE	CSMF	MEDECINE GENERALE
Dr MARTY	JEROME	UFMLS	MEDECINE GENERALE
Dr MATHIAS	COLETTE	CSMF	MEDECINE GENERALE
Dr THOMAS	PAULINE	UFMLS	MEDECINE GENERALE
Dr VEDRENNE	CHRISTIAN	CSMF	MEDECINE GENERALE

NOM	PRENOM	SYNDICAT	SPECIALITE
Dr ALILI	CHAKIB YOUSSEF	CSMF	RADIO-DIAGNOSTIC ET IMAGERIE
Dr ATTARD	OLIVIER	AVENIR SPE LE BLOC	ANESTHESIE-REANIMATION
Dr AUFORT	SOPHIE	AVENIR SPE LE BLOC	RADIO-DIAGNOSTIC ET IMAGERIE
Dr AUGAREILS	CHRISTIAN	CSMF	RHUMATOLOGIE
Dr BAUDUIN	GILLES	SML	CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE ET TRAUMATOLOGIE
Dr BENSOUSSAN	MAURICE	SML	PSYCHIATRIE GENERALE
Dr BOULESTEIX	MARIE-ANGE	SML	MEDECINE VASCULAIRE
Dr BOULLOCHE	NICOLAS	UFMLS	NEUROLOGIE
Dr CASBAS	LAURENT	CSMF	CHIRURGIE VASCULAIRE
Dr CHATEL	MARC ANTOINE	AVENIR SPE LE BLOC	OPHTHALMOLOGIE
Dr CONTIS	PATRICK	FMF	NEURO-PSYCHIATRIE
Dr CUQ	PHILIPPE	AVENIR SPE LE BLOC	CHIRURGIE VASCULAIRE
Dr DELBOS	ALAIN	CSMF	ANESTHESIE-REANIMATION
Dr DEL VASTO	CLAUDE	CSMF	GASTRO-ENTEROLOGIE ET HEPATOLOGIE
Dr DEMANY	NICOLAS	UFMLS	RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE
Dr FLAMEIN	RENAUD	AVENIR SPE LE BLOC	CHIRURGIE VISCERALE ET DIGESTIVE
Dr FLORES	YVES MICHEL	AVENIR SPE LE BLOC	CARDIOLOGIE ET MALADIES VASCULAIRES
Dr FORGUES	FANNIE	UFMLS	CHIRURGIE GENERALE
Dr GHANASSIA	EDOUARD	FMF	ENDOCRINOLOGIE
Dr GUTERMANN	GILBERT	CSMF	RHUMATOLOGIE
Dr LIOTIER	JEROME	AVENIR SPE LE BLOC	ANESTHESIE-REANIMATION
Dr LOUVRIER	CYRIL	AVENIR SPE LE BLOC	OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE
Dr MAQUIN	PIERRE	CSMF	RADIO-DIAGNOSTIC ET IMAGERIE
Dr MOUYSSET	HENRY	AVENIR SPE LE BLOC	ANESTHESIE-REANIMATION
Dr PUECH	JEAN-LOUIS	SML	RADIO-DIAGNOSTIC ET IMAGERIE
Dr SABOYE	JACQUES	AVENIR SPE LE BLOC	CHIRURGIE PLASTIQUE, RECONSTRUCTRICE ET ESTHETIQUE
Dr SAFONT	LAURENCE	CSMF	PNEUMOLOGIE
Dr SAINT LEBES	BERTRAND	UFMLS	CHIRURGIE VASCULAIRE
Dr SALIN	AMBROISE	AVENIR SPE LE BLOC	CHIRURGIE UROLOGIQUE
Dr THIEBAUGEORGES	OLIVIER	AVENIR SPE LE BLOC	GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE

# Composition du bureau



La composition du bureau de l'URPS Médecins Libéraux d'Occitanie votée en Assemblée Générale, repose sur la participation de tous les syndicats représentatifs des médecins libéraux.

# Composition des collèges

Deux Collèges composent l'assemblée générale :

1. Le Collège des médecins généralistes
2. Le Collège des spécialités médicales et des plateaux

Les coordinateurs des deux collèges sont les invités permanents du Bureau.



# 4 – Equipe opérationnelle

L'ensemble de l'équipe l'URPS a favorisé le travail en mode projet pour garantir l'efficacité de l'accompagnement des élus.

## Directeur



## Organisation générale

Structuration autour 3 missions :

1

### Gestion administrative de l'association

Compta, secrétariat, accueil, informatique ...

2

### Suivi des instances et des commissions

Bureau, AG, Commissions, GT, PDSA ...

3

### Développement et accompagnement des projets

Site internet, CPTS, Télémédecine ...

- Réunion de service tous les 10 jours en visio-conférence
- Point de gestion individuel avec chaque salarié 1 fois par mois
- Recours à des stagiaires et des CDD pour appuyer sur des missions ponctuelles (annuaire, projets...)
- Engagement d'une politique de partenariat écoles
- Formation binôme (remplacements et montée en compétence)
- Archivages devant être effectués par chaque collaborateur avec normes précises pour la mise en ligne – *formulaire CR type*
- Mise en place d'un interlocuteur unique pour la commission organisation des soins et la commission permanence des soins
- Chaque correspondant URPS affecté à une commission pour assurer le suivi administratif et l'archivage / mise à disposition des CR

## Equipe administrative



## Equipe projet





# 2

## Les orientations stratégiques

- 1 - Décisions du bureau
- 2 - Propositions des Collèges
- 3 - Approbations des Assemblées Générales
- 4 - Travaux des Commissions
- 5 – Orientations stratégiques de l'URPS

# 1 – Décisions du bureau

## Janvier 2024

- Choix d'Omnidoc comme solution de téléexpertise
- Validation d'un forfait de 20h avec effet rétroactif ( nov. 2023) et indemnisation du temps de rédaction des comptes-rendus de réunions.

## Février 2024

- Partenariat (non financier) avec le CNVIF : Comité National des Violences Intrafamiliales
- Subvention de 1000€ accordée à Association Carabine Montpelliéraine (ACM)
- Prise en charge de l'inscription de 60 internes pour la participation au Congrès de médecine générale.

## Mars 2024

- Préparation de la Journée Santé Alimentation : budget de 5000€
- Partenariat avec Antibioclic / CRATB et l'URPS : montant 20 000€ annuels.
- Subvention de 1000€ accordée au Tutorat d'Entraide des Carabins Toulousains (TECT)

## Avril 2024

- Vente des Locaux – URPS Toulouse- à voter en AG
- Subvention de 1000€ accordée au Tutorat Associatif Toulousain (TAT)

## Mai 2024

- Adhésion reconduite à l'Association MOTS ( Médecine Organisation Travail Santé) - subvention de 1000€
- Subvention de 1000€ accordée à l'Association des Nouveaux Internes de Montpellier Nîmes (ANIMN)
- Subvention de 1000€ accordée à l'Association Corporative des Étudiants en Médecine (ACEMT)

## Juin 2024

- Signature du Partenariat : Violence Vigilance Sécurité (VVF) avec l'ARS et le CROM.
- Partenariat avec ATMO – Dispositif de surveillance des pollens en Occitanie.
- Prêt accordé de 15 000€ au profit de DALIA Carcassonne ( sur 3 ans).
- Organisation d'un vote dématérialisé pour la vente et l'achat de locaux - URPS Toulouse

## Juillet 2024

- Validation Cahier des Charges des travaux et lancement de l'appel d'offres pour le choix de l'architecte.
- Mise en vente des Locaux situés au 33 Route de Bayonne à partir de septembre 2024.
- Poursuite du reversement des RCP et négociation d'un CPOM avec l'ARS.

## Septembre 2024

- Mise en vente des Locaux URPS à 1 400 000€
- Arrêt de l'accompagnement ESS ( Équipes de Soins Spécialisées) sauf pédiatrie et psychiatrie.

## Octobre 2024

- Signature de l'acte d'achat le 21 octobre 2024
- Travaux de rénovation du nouveau site estimés à 500 000€
- Accompagnement de la Commission santé planétaire par Dr Barras : enveloppe de 5000 et 6000€
- Partenariat avec le SILR (Syndicat des Internes Languedoc Roussillon) : 3000€
- Subvention de 20 000€ au DUMG Toulouse et Montpellier
- Application Prime Ségur aux salariés ( coût annuel: 40 000€)

## Novembre & décembre 2024

- Choix de l'architecte Julien Passerieux pour les travaux rue Matabiau.
- Mise en place d'une convention à titre gracieux pour la location au DSPP
- Reconduction de la prise en charge des internes pour le CMG 2025

## 2 – Collèges de l'URPS : force de propositions

Les collèges se réunissent avant l'Assemblée Générale. L'ensemble des thématiques est ainsi abordé de façon plus approfondie avant leur validation si nécessaire par l'AG,

**En 2024, les deux Collèges se sont réunis 2 fois : le 25 mai à Varilhes, en Ariège et le 16 novembre en hybride (URPS Toulouse et Montpellier, et par visioconférence).**

**En dehors de ces réunions, le Collège 2 s'est réuni le 10 juillet au sujet des RCP, et le 5 septembre au sujet des ESS.**



Collège 1 Généralistes	Collège 2 Spécialistes.
<ul style="list-style-type: none"> <li>Travaux sur les Centres de Santé, la Permanence des Soins (PDSA) et le Service d'accès aux Soins (SAS)</li> <li>Dispositif Libéral Innovant d'Accès aux Soins (DALIA) et Traitement et Orientation des Demandes de Soins Non Programmés (TOD SNP)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Examen de la demande de soutien au Collège de Cancérologie Privée.</li> <li>Discussions autour de la nouvelle convention ESS et décision de lui consacrer une réunion en septembre.</li> <li>Décision de reconduire le traitement des RCP par l'URPS, avec un CPOM reconnaissant le travail et le temps administratif nécessaires.</li> </ul>

## 3 – Assemblée Générale : organe d'approbation

Date et lieu de la réunion	Décisions prises
<p>Le 25 mai 2024 À Varilhes (en Ariège)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Signature de la convention de partenariat avec le CNVIF - Comité National des Violences Intrafamiliales</li> <li>Remplacement du Dr Demany par le Dr Saint-Lèbes : 2ème secrétaire adjoint</li> <li>Désignation d'un Suppléant au Commissaire aux Comptes</li> <li>Approbation des Comptes 2023 et Quitus au trésorier</li> <li>Approbation du Budget prévisionnel 2024</li> <li>Vote pour la vente des locaux de l'URPS Toulouse et recherche de nouveaux espaces de travail.</li> <li>Vote de non-renouvellement du bail précaire du DSPP à sa date anniversaire</li> <li>Validation du Budget pour le lancement de l'expérimentation Méd'in Occ.</li> </ul>
<p>Le 28 juin 2024 Par voie électronique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>VOTE POUR l'achat de nouveaux locaux à Toulouse</li> <li>VOTE POUR la vente des locaux actuels</li> <li>QUITUS au président pour l'ensemble des ces actions.</li> </ul>
<p>Le 16 novembre 2024 En visioconférence et présentiel</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Validation du Projet Méd'in Occ pour un coût total estimé de 1M d'euros</li> <li>Décision des Collèges 1 et 2 de se réunir en dehors des AG</li> <li>Validation de l'avant-projet du Budget 2025</li> <li>Validation de la modification du Règlement intérieur</li> </ul>



## Les commissions internes

En plus de la commission de contrôle financier qui est statutaire, l'Assemblée Générale a mis en place des commissions internes dans le cadre des missions définies par les dispositions du décret n°2010-585 du 2 juin 2010 relatif aux Unions Régionales des Professionnels de Santé.

Ces commissions internes ont un rôle de conseil et d'étude appliqués à des thématiques transversales ou propres à chaque collège. Chaque commission désigne en son sein un coordonnateur qui assure le fonctionnement de la commission, convoque les membres, établit les ordres du jour et les comptes rendus appuyé par une personne ressource de l'URPS. Chaque élu participe aux commissions thématiques de son choix.

Les collèges peuvent proposer à chaque commission des projets en lien avec la thématique de la commission. Après leur approbation à la majorité des membres présents, les projets sont présentés au bureau avec la budgétisation correspondante, avant leur présentation pour approbation par l'Assemblée Générale. Les travaux produits par les commissions sont validés en Assemblée Générale.

## Une dynamique mobilisatrice des élus

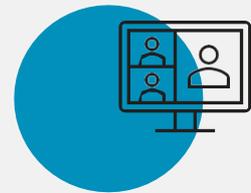
### Commissions



### Projets



### Outils de travail



**Stratégie** : implication des élus à travers les commissions sur les orientations et les travaux de l'Union

**Des moyens** alloués pour animer les réunions et réaliser les travaux (**consultants, études, salariés...**)

**Mobilisation autour de projets** transversaux et fédérateurs :  
SAS, SNP, DALIA, Plan Blanc...

Proposition : rendre lisible les projets à travers un **pilotage sous forme de groupe de travail et des financements fléchés**

**Le travail en distanciel** est devenu une habitude

- Amélioration des outils de visioconférences avec **Teams et Zoom**
- Expérimentation d'un outil collaboratif de travail.

# 5 – Les commissions de l'URPS

NOM DES COMMISSIONS	COORDONNATEURS	OBJET / THEMATIQUES ABORDES
ORGANISATION DES SOINS	Dr Jean-Marc CASTADÈRE Dr Gilles BAUDUIN	La Commission Organisation des soins, composée d'une vingtaine de membres est en charge des problématiques d'organisation suivantes : <b>Permanence des Soins en ambulatoire, Permanence des Soins en Etablissements de Santé, Urgences et Soins non programmés.</b> <b>En 2024, elle a abordé le sujet des Centres de Soins immédiats et la nécessité de communiquer sur le numéro PDSA/SNP : le 116 117</b>
ORGANISATION TERRITORIALE	Dr Olivier DARREYE Dr Ambroise SALIN	La Commission Organisation Territoriale, composée d'une trentaine d'élus, aborde trois thématiques principales : <b>Exercice Coordonné, Démographie Médicale et attractivité, Défense des Médecins contre les Violences.</b> <b>En 2024, la Commission a travaillé sur l'attractivité médicale par l'analyse d'une enquête sur les charges administratives des médecins.</b>
SANTÉ PLANETAIRE	Dr Eva KOZUB Dr Véronique GARIN	La Commission Santé Planétaire est composée d'une dizaine de membres, et traite des thématiques liées à l'amélioration de l'impact environnemental sur l'activité médicale dans <b>Les Cabinets Médicaux</b> en particulier, et dans <b>l'environnement du travail</b> en général. <b>En 2024, elle a abordé la thématique de l'alimentation et le médicament.</b>
PARCOURS DES SOINS	Dr Théo COMBES Dr Jacques SABOYE	La Commission Parcours de Soins, composée d'une quinzaine de membres, s'attache à traiter les thématiques suivantes : <b>Santé de l'enfant, Santé de la personne âgée et Cancérologie.</b> <b>En 2024, un projet d'annuaire des pédiatres libéraux est lancé.</b>



# 6 – Les orientations 2023/2025

Comment servir au mieux les intérêts d'aujourd'hui et de demain des médecins libéraux face aux enjeux et aux risques ?

1

Communication de posture

2

Attractivité médicale

3

Démarche partenariale<

4

Innovations & projets

5

Gestion de crise & Plan Blanc

6

Numérique en santé

7

Expertises techniques & support méthodologique



## Modalités de mise en œuvre

Orientations & arbitrage politique

1 médecin élu pour définir l'orientation des travaux et valider les travaux



Mise en œuvre opérationnelle

1 chargé de mission pour le pilotage et la réalisation des travaux



- Indicateurs de suivi
- Communication interne + grand public sur les avancées.

1 bilan semestriel de suivi des travaux

- Feuille de route (objectifs, action, délais)
- Suivi commission

- Organisation des travaux/mission
- Recours à des experts métiers
- Expertise technique
- Formalisation des travaux

# 8 – Démarche partenariale

## Transversalité de la santé

Élargissement vers les collectivités locales/territoriales & les acteurs de la transformation des territoires



Développement des partenariats métiers



Aller vers les médecins des territoires

Le rôle du médecin libéral dans l'accès aux soins face aux attentes, décisions et actions !

- Lien avec les collectivités locales, souvent seules face à des orientations et des solutions qu'elles ne maîtrisent pas.
- Ancrer la médecine libérale et les organisations auxquelles elles participent dans un partenariat avec les (futurs vrais) décideurs des territoires.
- Diversification des interlocuteurs : eau, environnement, mobilité, IA...
- Pour assurer visibilité et service à la communauté médicale : ICOPE, Maladie Rares, Université, Oncologie...
- Recours à des experts et des ressources = co-construction de supports, relais diffusion...
- Approche interprofessionnelle
- Développement des liens avec les autres URPS médecins
- Proposer à des médecins (URPS ou non) de s'investir directement sur le pilotage de projet en ambassadeur avec indemnités voire salariat en lien avec les équipes opérationnelles.
- Accompagner les initiatives du terrain
- Communiquer sur nos travaux / réalisations / production écrite - Ex : bilan semestriel, Assemblée Générale couplée à une invitation des médecins du/des départements

## Liste des partenaires



[VVS-Vigilances Violence Sécurité](#)  
[Maladies Rares Occitanie](#)  
[Antibiocliv](#)  
[CNVIF-Violences Intrafamiliales](#)  
[Banque des Territoires](#)



# 3

## Les actions 2024

1. Méthodologie de travail
2. Violences envers les médecins
3. Téléconsultation assistée
4. Violences intrafamiliales
5. Installation des médecins – approche juridique
6. Dalia
7. TOD – Traitement et orientation de la demande
8. SAS – Services d'accès aux Soins
9. Télé-expertise
10. Gestion des situations exceptionnelles – SSE
11. Démarche santé planétaire
12. Expérimentation ESS
13. Synthèse des travaux 2024



# Méthodologie de travail

Pilotage et orientations stratégiques par les élus / commissions URPS

Objectif : adapter les supports et contenus – « rendre digeste des thématiques parfois très techniques »

Expérimentation avant généralisation pour tester méthodes / outils

1<sup>ère</sup> étape

## Travail de fond

Support thématique exhaustif avec approche méthodologique

2<sup>ème</sup> étape

## Communication pratique

Mémo, Flyer, WEB, Mini-site, Newsletter, LinkedIn, campagne presse...

3<sup>ème</sup> étape

## Mise en œuvre actions

Déclinaison et accompagnement sur les territoires

Réalisation des travaux, études, enquêtes, benchmark... par l'équipe opérationnelle

Excellente visibilité des supports numériques

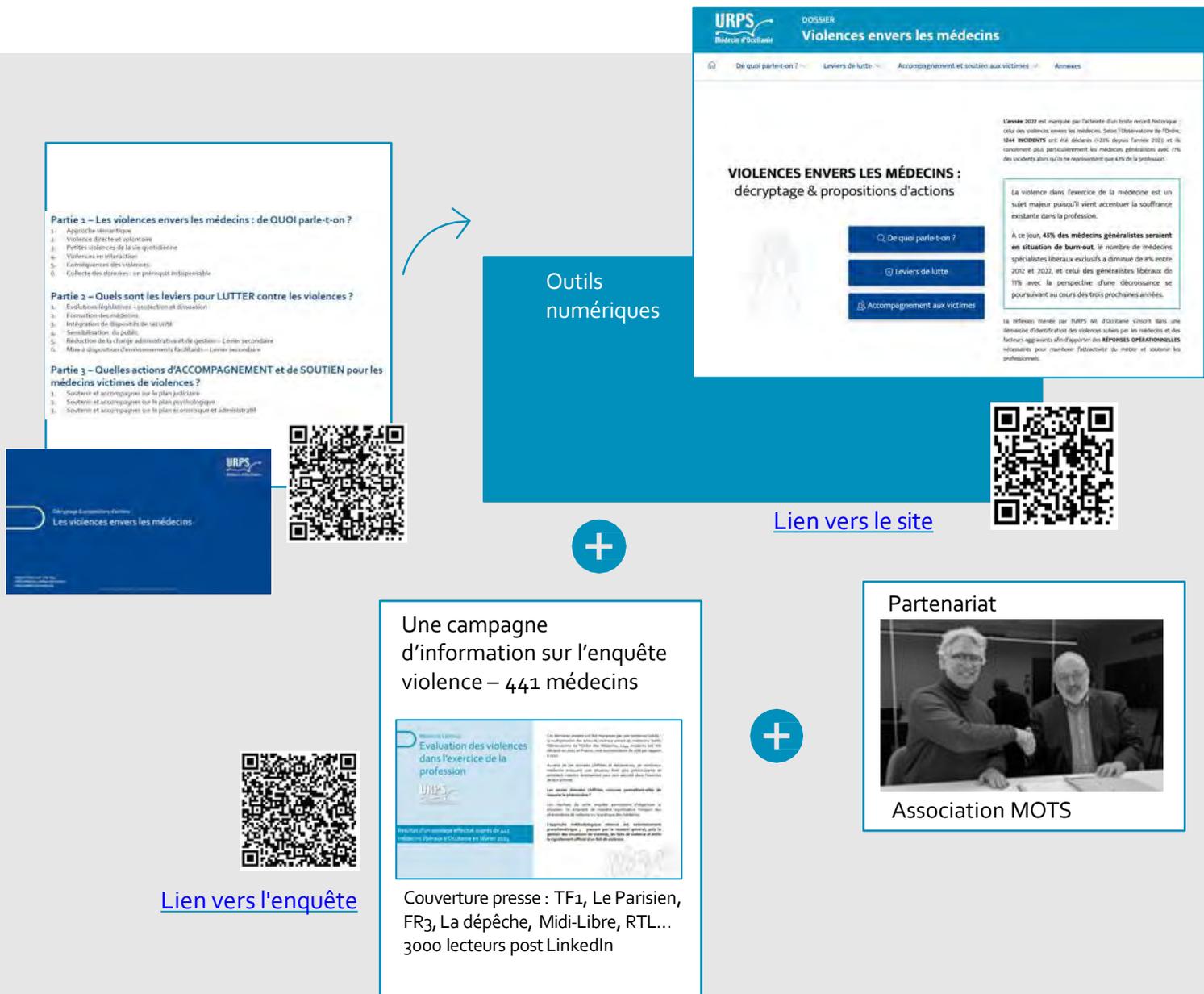


# Violences envers les médecins

L'année est marquée par l'atteinte d'un triste record historique : celui des violences envers les médecins. Selon l'Observatoire de l'Ordre, **1244 INCIDENTS** ont été déclarés (+23% depuis l'année 2021) et ils concernent plus particulièrement les médecins généralistes avec 71% des incidents alors qu'ils ne représentent que 43% de la profession.

La violence dans l'exercice de la médecine est un sujet majeur puisqu'il vient accentuer la souffrance existante dans la profession. À ce jour, **45% des médecins généralistes seraient en situation de burn-out**, le nombre de médecins spécialistes libéraux exclusifs a diminué de 8% entre 2012 et 2022, et celui des généralistes libéraux de 11% avec la perspective d'une décroissance se poursuivant au cours des trois prochaines années.

La réflexion menée par l'URPS ML d'Occitanie s'inscrit dans une démarche d'identification des violences subies par les médecins et des facteurs aggravants afin d'apporter des **RÉPONSES OPÉRATIONNELLES** nécessaires pour maintenir l'attractivité du métier et soutenir les professionnels.



# Téléconsultation assistée

## Parution d'un guide méthodologique et lancement de 3 expérimentations

La **TÉLÉCONSULTATION ASSISTÉE** est une forme de pratique médicale à distance amenée à se développer pour faire face aux nouveaux enjeux de santé.

Cette pratique peut apporter une réponse aux difficultés de disponibilité médicale, de mobilité des professionnels de santé et des patients et d'accès au numérique.

Face à l'essor des promesses de la télémédecine et des subventions débloquées dans le cadre du Ségur de la santé, le marché des outils et solutions de téléconsultation explose.

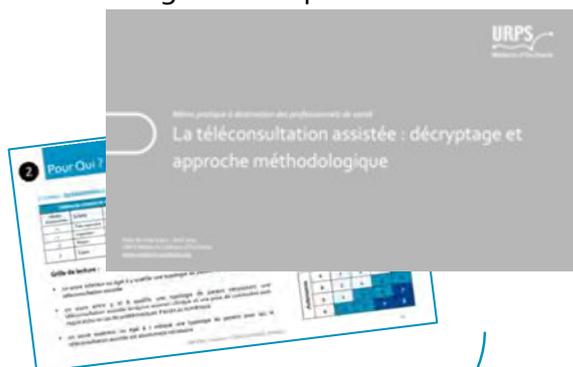
Les stratégies des opérateurs désireux d'équiper le maximum d'acteurs gagnent du terrain et exercent une forte pression auprès des professionnels de santé libéraux.

Mais attention, la mise en œuvre d'un projet de téléconsultation assistée est une réelle **DÉMARCHE ORGANISATIONNELLE** et technique et qui doit être pensée et mise en œuvre par les professionnels du territoire en fonction des ressources disponibles.

Ce guide pratique présente les concepts clés, le cadre général réglementaire, les bonnes pratiques de la téléconsultation assistée. Il propose ensuite une approche méthodologique pour la bonne mise en œuvre d'un projet de téléconsultation assistée dans le respect des parcours de soins. Dans ce travail d'approfondissement, les accompagnants considérés sont des IDE (libéraux ou salariés)

Une démarche méthodologique pour mettre en place un projet...

Un guide complet avec...



Mini-site internet



Deux expérimentations :

- Tarn-et-Garonne : financement valises Téléconsultation pour les CPTS
- Tarn : 2 CPTS en partenariat avec l'URPS IDE – Objectif : tester des modèles d'organisation

# Violences Intrafamiliales

**LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES** sont un phénomène social marqué, en constante augmentation depuis plusieurs années, et considéré comme un enjeu de santé publique malgré fait qu'il relève de la sphère intime. En témoigne le lancement du Grenelle des violences conjugales, en septembre 2019. Cette thématique est également intégrée dans les axes stratégiques évoqués dans le PRS (objectif opérationnel #2 du Schéma Régional de Santé).

Elles désignent **toute forme de violences commises par une personne ayant un lien de famille au sens large avec la victime** (conjoint, ex-conjoint, père, mère, fille, fils, oncle, tante, etc.) que cette personne réside ou non avec la victime.

La violence est définie par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) comme étant « l'utilisation intentionnelle de la force physique, de menaces à l'encontre des autres ou de soi-même, contre un groupe ou une communauté, qui entraîne ou risque fortement d'entraîner un traumatisme, des dommages psychologiques, des problèmes de développement ou un décès »

Les violences intrafamiliales englobent les comportements verbaux, émotionnels et économiques qui créent un environnement familial toxique.

Ces violences peuvent avoir des conséquences graves sur la santé physique et mentale des victimes, et entraîner des cycles de violence intergénérationnels.

Ses manifestations sont diverses : violence conjugale, violence envers les enfants, mauvais traitements envers les personnes âgées, agressions sexuelles au sein de la famille...

## Démarche partenariale



**via voltaire**

Clinique du lien social, conjugal et familial

**PREVIOS**  
Réseau prévention violence  
et orientation santé



[Lien vers document](#)



Signature de la convention de Partenariat avec la Présidente du CNVIF- Mai 2024

# Guide juridique de l'exercice libéral

Approche juridique pour l'installation en activité libérale



[Lien vers le document](#)



**Maître Sophie BORDIER** - Avocat au Barreau de Toulouse

**Maître Catherine YOUSOUPOV** - Avocat associé Mazars Société d'Avocats - Barreau de Toulouse

**Carole PERRIN** - Chef de projet URPS Médecins Occitanie



Être libéral est un choix d'exercice. Les médecins libéraux que je connais ont choisi ce mode d'exercice pour la liberté d'exercice qu'il procure et la possibilité que nous avons de choisir l'organisation dans laquelle nous allons évoluer.

Si l'exercice salarié est rassurant, l'exercice libéral ouvre les champs des possibles. Construire, gérer, entreprendre, organiser ou tout simplement exercer en toute liberté.

Ce guide permet de démystifier l'installation, de vous montrer les voies et les joies que peut apporter l'exercice libéral. Il est le prélude de ce que vos élus libéraux portent pour rendre votre exercice attractif.

Pour que vous puissiez bénéficier des avantages du libéral sans les contraintes du salariat.

**Dr Jean-Christophe CALMES**  
Président de l'URPS Médecin d'Occitanie



Cet ouvrage est le fruit d'un constat fait par les médecins de l'URPS Occitanie : en 2024, la nécessité d'approfondir les notions d'entrepreneuriat, de droit et de management est plus que jamais prégnante.

Parce que l'exercice libéral nécessite d'entreprendre, de gérer et de manager sa micro-entreprise et que le médecin doit faire face à une surcharge administrative complexe et conséquente, cet ouvrage est un véritable « couteau suisse » pour répondre à toutes les questions qu'il se pose quotidiennement :

- Quelle structure dois-je choisir pour m'installer en fonction de mes aspirations : entreprise individuelle, exercice en commun (SEL, SCP, SCM...)?
- Quel impact fiscal ce choix aura-t-il dans mon exercice ?
- Quelles conséquences pratiques et financières ?

Cet ouvrage, fruit d'un travail coordonné entre les médecins de l'URPS Occitanie, le Conseil de l'Ordre des Médecins et des professionnels du droit (avocats dans le secteur de la santé), se veut très pratique et à la portée du médecin libéral débutant comme expérimenté.

Si cet ouvrage parvient à éclairer le médecin entrepreneur néophyte vers le bon choix pour sa carrière professionnelle, alors le pari de l'URPS Occitanie, d'aider les médecins libéraux de façon pragmatique, aura été réussi !

**Dr Jérôme LIOTIER**

Trésorier URPS Occitanie – Directeur publication

2024 - Espaces d'activité URPS Médecins Libéraux d'Occitanie

L'objectif du projet est de mettre à disposition d'une population en déshérence médicale un dispositif d'accès aux soins en ville dans le cadre d'un suivi de prise en charge PROGRAMMEE pour des patients atteints de maladie(s) chronique(s).

### Qui est concerné ?

De nombreux territoires sont marqués par deux tendances de fond :

- Une augmentation du nombre de patients atteints de maladie chronique
- Une difficulté d'accès aux consultations médicales
- Pour les professionnels de santé volontaires qui exercent sur ce type de territoire – notamment à l'échelle d'une CPTS, DALIA permet de :
  - Améliorer la prise en charge & suivi de qualité des patients,
  - Redonner du temps médical,
  - Valoriser l'exercice coordonné et les nouvelles pratiques

Le projet a été expérimenté pour la 1<sup>ère</sup> fois sur le territoire de la CPTS Centre Tarn (81) à l'initiative du Dr BAYART en lien avec l'ensemble des acteurs de santé. Les patients atteints d'affection de Longue Durée sans médecin traitant peuvent être pris en charge et suivis et éventuellement se voir proposer un médecin traitant.

Le dispositif a pour ambition de proposer une solution souple et agile pour répondre à ces problématiques, avec une mise en œuvre simple, rapide et faiblement consommatrice de ressources médicales.



## Carcassonne

Les grands chiffres depuis l'ouverture août 2023 :

734 patients  
11 cabinets secondaires ouverts  
dont 8 actifs et 5 médecins hors de la CPTS  
3,29 patients / heures  
1395 actions de prévention individuelle engagées

### Budget

Budget annuel charges exploitations : 50 k€ an  
Aucun dépassement 2023/2024  
Consommation -50% enveloppe ARS prévue garantie revenue

2024 - Rapport d'activité URPS Médecins Libéraux d'Occitanie

DALIA repose sur deux types de ressources fonctionnant en synergie :

- Une équipe médicale « FLEXIBLE » composée de médecins volontaires du territoire ou extérieur au territoire (retraités, [SASPAS](#), remplaçant...)
- Une équipe « STABLE » s'appuyant sur les nouveaux métiers – Assistants médicaux, Infirmière en Pratique Avancée, etc...

La mise en œuvre de ce projet nécessite l'implication directe de l'ensemble des acteurs du territoire : les professionnels de santé, les acteurs institutionnels : [ARS](#), [CPAM](#), [CDOM](#), collectivités territoriales...

DALIA fonctionne également en partenariat avec les établissements de santé, les acteurs de la filière hospitalière ([SAS](#), [SAMU](#), hôpital...), le [DAC](#)...



## Sud Aveyron

Le 12 septembre 2024, l'expérimentation du dispositif DALIA a été dupliquée sur le territoire du Sud Aveyron, en partenariat avec la CPTS Sud Aveyron, la Communauté de communes Monts Rance et Rougiers, l'Agence Régionale de Santé, le Conseil de l'ordre des médecins et des infirmiers, le département de l'Aveyron, l'Assurance Maladie, et la Caisse des dépôts et consignation.

L'URPS Médecins assure l'ingénierie et le pilotage avec le soutien de la Caisse des Dépôts et Consignations.

# TOD - Traitement et Orientation de la demande en SNP

Le traitement de la prise en charge des soins non programmés sur nos territoires est un enjeu majeur. Au sein de l'URPS Médecins libéraux d'Occitanie, une commission a travaillé sur des solutions pratiques et opérationnelles pour répondre aux demandes de SNP.

Ce projet est le fruit d'une réflexion partagée qui tient compte des aspirations des professionnels et des réalités du territoire.

Fort du constat d'une évolution de la consommation du soin et face à la pénurie de ressources médicales dans la région, il ressort de l'expérience :

- une volonté de proposer une réponse souple et adaptable à chaque territoire
- et une nécessité de coordination en mutualisant les ressources.

Issu du terrain, ce projet porte une ambition forte : créer un outil qui accompagne les professionnels pour répondre efficacement aux demandes de SNP.

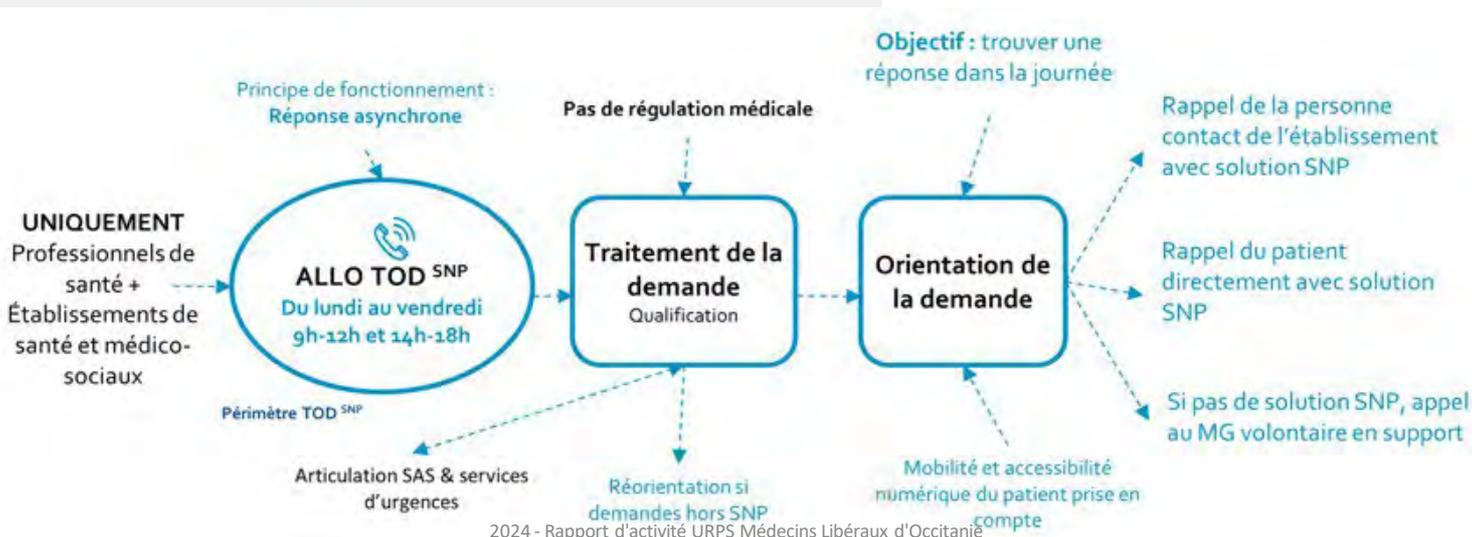
En bref, TOD SNP permet d'améliorer et d'assurer la sécurité dans le traitement et l'orientation des demandes grâce à **une plateforme téléphonique mutualisée dédiée à la prise de rendez-vous**, le tout sans régulation médicale



[Plus d'information sur notre site internet](#)

Avec le soutien méthodologique de l'URPS Médecins libéraux d'Occitanie, l'InterCPTS du Tarn-et-Garonne (82), qui porte le DAC, a décidé d'expérimenter, pour la première fois dans la région Occitanie, l'outil innovant de Traitement et d'Orientation des Demandes de Soins Non Programmés : TOD SNP 82

A l'échelle du département, les médecins généralistes et les présidents de CPTS se sont approprié le dispositif en l'adaptant à leur territoire et en réservant l'accès de la plateforme téléphonique uniquement aux professionnels de santé exerçant en libéral, aux établissements de santé et médico-sociaux afin d'améliorer la réponse à la demande de soins non programmés.



# SAS- Service d'Accès aux Soins

Le service d'accès aux soins est un nouveau service d'orientation de la population dans son parcours de soins. Pour le patient confronté à un besoin de soins urgents ou non programmés et lorsque l'accès à son médecin traitant n'est pas possible, le [SAS](#) doit permettre d'accéder, à toute heure et à distance à un professionnel de santé.

Ce dernier pourra lui fournir un conseil médical, lui proposer une téléconsultation, l'orienter selon la situation vers une consultation de soin non programmé en ville, vers un service d'urgence ou déclencher l'intervention d'un SMUR ou d'un transport sanitaire.

## Contribution des médecins

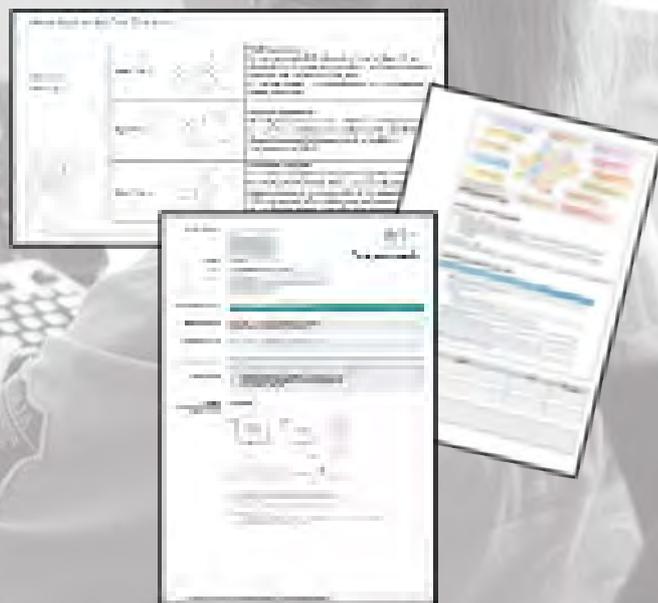
- Travaux réalisés sur la gouvernance des SAS et les modalités de déploiement
- Accompagnement des médecins sur les départements,
- Renforcement de la présence des acteurs de l'équipe opérationnelle
- Création support de décryptage
- Formation des intervenants locaux



[Lien vers document](#)



[Lien vers espace INTERNET dédié](#)



En lien avec les services de secours, le SAS est fondé sur un partenariat étroit et équilibré entre les médecins de ville et les professionnels de l'urgence hospitalière des [SAMU](#) autour de :

- Une plateforme téléphonique de régulation gérée localement, accessible 24h/24 au grand public et permettant de fournir une réponse adaptée pour des soins non programmés.
- Une plateforme numérique nationale, destinée à l'usage exclusif des professionnels participant au SAS pour faciliter l'accès à l'offre de soins disponible, orienter les patients vers la médecine de ville et s'intégrer dans l'écosystème du numérique en santé.
- La mise en place d'organisations locales permettant la prise en charge des soins non programmés de manière optimale et coordonnée entre les différents acteurs (ville et hôpital)



# Télé-expertise

La téléexpertise est un **ACTE MÉDICAL STRUCTURÉ, TRACÉ ET SÉCURISÉ**. Elle permet de diminuer significativement les délais d'attente et d'obtenir des avis spécialisés, optimisant ainsi les chances du patient.

La téléexpertise correspond à une pratique que les médecins exerçaient chaque jour depuis plusieurs années (par mail ou par téléphone), mais qui n'était pas rémunérée par l'Assurance Maladie. Depuis le 10 février 2019, tel que prévu par l'avenant 6 à la convention médicale de 2016, la téléexpertise est un acte médical à part entière, encadré et remboursé par l'Assurance Maladie.

Très peu utilisé malgré sa prise en charge par l'Assurance Maladie, l'usage de la téléexpertise a commencé à se développer à partir d'avril 2022, avec l'entrée en vigueur de l'avenant 9 qui a rendu cette pratique accessible à l'ensemble des patients et des professionnels de santé.

Cet avenant a également revalorisé la rémunération liée à la téléexpertise en fusionnant les deux tarifs en vigueur pour s'aligner sur le tarif le plus avantageux.

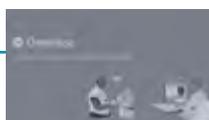


## Réseau Pédiatrie

Accompagnement construction solution infrarégionale d'expertise via la solution Omnidoc.

Pilotage : Dr Combes

- Mobilisation des pédiatres
- Présentation et aide à l'inscription sur l'outil numérique
- Diffusion & information à l'ensemble des médecins du territoire avec support méthodologique



## Maladies Rares



Offre de télé-expertise pour les médecins de l'Hérault – 1ère vague

Avis diagnostique et thérapeutique

Requis : 12 centres experts du CHU de Montpellier



6 groupes de pathologies rares couvertes :

- Maladies neurologiques
- Malformations de la tête du cou et des dents
- Maladies des glandes endocrines et du système reproductif
- Anomalies du développement, malformation et déficience intellectuelle
- Maladies de l'os, du calcium et du cartilage
- Maladies hématologiques et immunitaires

# Gestion des situations sanitaires exceptionnelles (SSE)

La pandémie Covid-19 a été un véritable crash-test de la capacité de réaction et de gestion d'une situation sanitaire exceptionnelle (SSE) par notre système de santé. De nombreux retours d'expériences ont été établis, montrant nos atouts et nos manquements face à une telle situation.

Le travail mené ici consiste à tirer parti de cette expérience, à conforter les acquis et corriger les failles pour optimiser nos capacités de préparation et de réaction face aux risques de toute sorte de situations sanitaires exceptionnelles. Les défaillances face à une crise sanitaire grave se comptent en vies humaines que l'on peut sauver, en aggravation des inégalités sociales et en perte d'activités économiques considérables que l'on peut éviter.

**L'URPS Médecins Libéraux d'Occitanie estime qu'il est du devoir de chaque acteur du système de santé de s'engager, aux côtés des Pouvoirs Publics, pour mieux armer notre capacité de préparation et de réponse face aux risques des SSE. Pour cela, nous avons menés travaux à une échelle régionale qui est, certes, celle de notre institution mais qui se révèle après réflexion un niveau géographique essentiel pour optimiser notre efficacité dans la gestion des SSE.**

Ces travaux ont été menés en collaboration avec un comité de ressources, regroupant un large panel de professionnels de la gestion des crises sanitaires de toute nature. Ils ont été pour la plupart au cœur de la gestion de la crise sanitaire mondiale la plus grave depuis un siècle. Leur expertise est donc à la fois théorique et pratique.

Les travaux menés ont vocation à renforcer le système de prévention, préparation et gestion pour tout risque menant à une crise sanitaire, dont l'épidémie est incluse mais non exclusive. évènement impactant réellement ou potentiellement la santé publique et pouvant mener à l'augmentation de la mortalité ou une surmortalité.

Elle peut toucher une ou plusieurs populations et dépasser les activités courantes des établissements hospitaliers. Le classement d'un évènement en crise sanitaire s'effectue en fonction de sa criticité, sa gravité et sa probabilité de survenue.

**Nos recommandations visent à être expérimentées dans la région Occitanie afin d'en évaluer l'impact et d'en étudier la faisabilité pour une extension nationale.**

## 1<sup>er</sup> niveau Orientations politiques & stratégiques

[Livable : Mesures visant à renforcer la prévention et la gestion du risque en cas de SSE – F. Bizard](#)



aux instances (ARS, CNAM)

Pilotage : Philippe Cuq

## 2<sup>ème</sup> niveau Déclinaisons opérationnelles

Livrables :



Mise en perspective pour les CPTS et MSP – [accessibles sur le site de l'URPS](#)



Trame de plan d'action gestion des SSE CPTS – *diffusée sur demande aux CPTS via le Guichet CPTS*



Notice pour la rédaction du plan d'action - *diffusée sur demande aux CPTS via le Guichet CPTS*



Pilotage : Cyrille Chaugne + Serge Gromoff + Olivier Darreye

## Travaux en cours

Participation de l'URPS Médecins aux travaux ORSAN EPI-CLIM de l'ARS Occitanie

Collaboration avec l'EHESP pour la création de supports « SSE en CPTS » : guide/mémento, vidéos, capsules de formation etc.

# Démarche Santé planétaire

La santé durable s'inscrit comme la nouvelle démarche de la santé qui privilégie la prévention et la préservation de l'environnement. Elle prône une approche globale de la santé et une meilleure coordination entre les diverses professions de la santé.

## Cabinet Ecoresponsable

### Cabinet écoresponsable

Les travaux réalisés par la commission Santé Planétaire de l'URPS, proposent un outil simple permettant d'engager une démarche écoresponsable dans un cabinet médical.

[Télécharger le support](#)

[Tutoriel mon cabinet écoresponsable](#)

[Cliquez ici pour accéder à la plate-forme numérique](#)

**Mon cabinet médical écoresponsable**

**L'ÉCOCONCEPTION DES SOINS**  
Aider à faire vivre la santé durable et promouvoir la bien-être de nos patients en favorisant la prévention et la préservation de l'environnement.

**LES 2 PILIERS DE LA DÉMARCHE**

**LA PRÉVENTION ET LA PROMOTION DE LA SANTÉ**  
Le soin et le bien-être de la santé d'aujourd'hui passent par la prévention et la promotion de la santé.

**CHACUN GESTE COMPTE !**

**SALLE DE CONSULTATION**

- 1) Informer les patients et les professionnels de santé sur les enjeux de la santé durable.
- 2) Intégrer les enjeux et enjeux de la santé durable dans les protocoles de soins.
- 3) Favoriser l'usage de produits éco-citoyens.
- 4) Favoriser l'usage de produits éco-citoyens.

**EN SALLE D'ATTENTE**

- 1) Informer les patients et les professionnels de santé sur les enjeux de la santé durable.
- 2) Favoriser l'usage de produits éco-citoyens.
- 3) Favoriser l'usage de produits éco-citoyens.

**SANTAIRES**

- 1) Adopter une hygiène personnelle éco-citoyenne.
- 2) Adopter une hygiène personnelle éco-citoyenne.

**LES ÉCOGESTES D'UN MÉDECIN ÉCORESPONSABLE**

- 1) Adopter une hygiène personnelle éco-citoyenne.
- 2) Adopter une hygiène personnelle éco-citoyenne.

**ESPACE EXTÉRIEURS**

- 1) Favoriser l'usage de produits éco-citoyens.
- 2) Favoriser l'usage de produits éco-citoyens.

**CO-BÉNÉFICES**

- 1) Favoriser l'usage de produits éco-citoyens.
- 2) Favoriser l'usage de produits éco-citoyens.

**CONCEPTION BIOCIMATIQUE DU SÂT**

- 1) Favoriser l'usage de produits éco-citoyens.
- 2) Favoriser l'usage de produits éco-citoyens.

**ÉCO-PRÉSCRIPTION**

- 1) Favoriser l'usage de produits éco-citoyens.
- 2) Favoriser l'usage de produits éco-citoyens.

**ÉCOCONCEPTION DU SÂT PEUT ÊTRE AUSSI :**

- 1) Favoriser l'usage de produits éco-citoyens.
- 2) Favoriser l'usage de produits éco-citoyens.

**DÉCOUVREZ LA VERSION DIGITALE DU CABINET ÉCO-RESPONSABLE**

ÉCOPS Conseil | URPS Médecins Libéraux d'Occitanie

## Santé Alimentation

### Invitation

L'URPS des Médecins Libéraux d'Occitanie a le plaisir de vous inviter à une journée

**LA SANTÉ PLANÉTAIRE VIENT EN MANGEANT**  
Ensemble relevons le défi d'une alimentation bénéfique à la santé et à la planète !

Le jeudi 17 octobre 2024, de 9h30 à 16h  
33 Route de Bayonne, 31300 Toulouse  
dans les locaux de l'URPS Médecins

Un buffet déjeuner est offert sur place



Merci de confirmer votre présence en cliquant sur ce lien :

[Formulaire d'inscription](#)

Une journée de sensibilisation sur l'alimentation et la santé planétaire a été organisée le 17 octobre 2024 à Toulouse :

« La Santé Planétaire vient en mangeant, ensemble relevons le défi d'une alimentation bénéfique à la santé et à la planète ».

L'objectif de la journée ?

Sensibiliser les professionnels de santé aux liens entre alimentation, santé et durabilité, tout en soulignant les besoins spécifiques des générations futures et les impératifs écologiques.

### Programme

MATIN	APRES-MIDI
<p>9h30 - 10h00 : Accueil petit déjeuner</p> <p>10h00 - 10h15 : Introduction de la journée</p> <p>10h15 - 10h30 : Introduction de la journée</p> <p>10h30 - 11h00 : Programme National Nutrition Santé : des recommandations alimentaires grand public à la création de la santé humaine et planétaire</p> <p>11h00 - 11h30 : M. CORREIA DELAMARRE, Docteur en nutrition et Diététicien, Coordinateur National de Santé Publique, Santé Publique France (en visioconférence)</p> <p>11h30 - 12h00 : L'alimentation, un levier pour la santé planétaire</p> <p>12h00 - 12h30 : M. BLANCHET MAZUEL, Membre de l'URPS Santé Planétaire</p> <p>12h30 - 13h00 : Pause repas buffet + assistance santé planétaire</p> <p>13h00 - 13h30 : Conférence santé planétaire</p>	<p>13h00 - 13h15 : Introduction</p> <p>13h15 - 13h30 : Accompagner la végétalisation de l'alimentation : une santé planétaire bénéfique pour tous les publics et les générations futures</p> <p>13h30 - 14h00 : M. DE VILLIERS, Membre de l'URPS Médecins Libéraux d'Occitanie, Coordinateur Commission Santé Planétaire URPS Mé, d'Occitanie</p> <p>14h00 - 14h30 : La Santé planétaire de prévention</p> <p>14h30 - 15h00 : M. DOMINGUEZ FOSSE, Sage-femme, coordinatrice Réseau Nutrition d'Occitanie</p> <p>15h00 - 15h30 : L'Alimentation et l'Environnement : un acte pour un avenir durable</p> <p>15h30 - 16h00 : M. SARRAZIN, Sage-femme, coordinatrice Réseau Nutrition d'Occitanie</p> <p>16h00 - 16h30 : L'Environnement nutritionnel alimentaire</p> <p>16h30 - 17h00 : M. FRANÇOISE BERNARDINO-FRIGO, Pédiatre URPS Sage-femmes d'Occitanie</p> <p>17h00 - 17h30 : Célébration de la journée</p> <p>17h30 - 18h00 : M. DE VILLIERS, Membre de l'URPS Médecins Libéraux d'Occitanie, Coordinateur du collège des générations futures de la santé planétaire</p>

# Equipes de Soins Spécialisés

Une Équipe de Soins Spécialisés est un ensemble de professionnels de santé constitué autour de médecins spécialistes d'une ou plusieurs spécialités hors médecine générale, choisissant d'assurer leurs activités de soins de façon coordonnée AVEC l'ensemble des acteurs d'un territoire, dont les équipes de soins primaires, sur la base d'un projet de santé qu'ils élaborent entre eux.

L'équipe de soins spécialisés contribue avec les acteurs des soins de premier recours à la structuration des parcours de santé.

L'URPS Médecins Libéraux d'Occitanie est mandatée par l'ARS Occitanie pour mener une expérimentation permettant le déploiement des ESS sur la région.



## Les projets accompagnés en Occitanie

FENTES  
LABIOPALATINES

PELVI  
PÉRINÉOLOGIE

SANTÉ  
MENTALE

APNÉE  
DU SOMMEIL

ABORDS  
VASCULAIRES

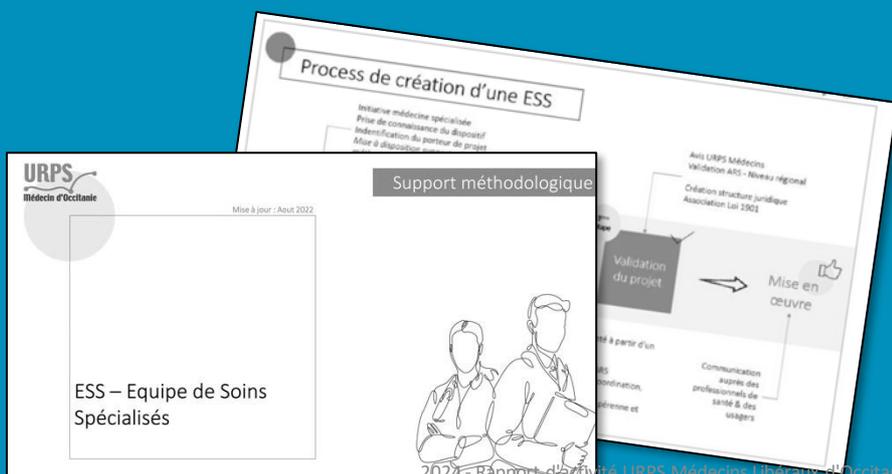
SOS  
PROCTOLOGIE

MALADIES  
DU SEIN

DÉPRESSION  
POST PARTUM

MALADIE RÉNALE  
CHRONIQUE

OBÉSITÉ & ANOREXIE  
MENTALE  
PÉDIATRIQUES



Mise à disposition d'un guide et d'outils méthodologiques à destination des médecins spécialistes

[Pour en savoir plus : accès internet](#)

# Synthèse des travaux 2024



**Violences faites aux Médecins**  
Guide : comprendre, prévenir, agir – décryptage, orientations et propositions d’actions



**Numérique en Santé**  
Téléconsultation assistée – Guide Méthodologique



**Violences faites aux médecins**  
Enquête médecin violence 441 réponses



**Numérique en Santé**  
Guide méthodologique pour faciliter la pratique de la télé-expertise



**Violences faites aux médecins**  
Outil numérique (déclinaison du guide pratique)



**Numérique en Santé**  
Présentation de l’expérimentation télé-expertise avec le réseau Maladies Rares



**SAS**  
Guide méthodologique à destination des médecins intervenants dans la construction des SAS



**Organisation des soins**  
Plate-forme de présentation du Dispositif DALIA – Focus Carcassonne



**Violences intrafamiliales**  
Définir, repérer, agir : aide à la prise en charge



**Organisation des soins**  
TOD – Présentation de l’outil et focus sur l’expérience du Tarn-et-Garonne



**Attractivité**  
La parole donnée aux médecins Entretiens avec 30 médecins



**Situation sanitaires exceptionnelles**  
Contribution au renforcement de la prévention et la gestion du risque



**Attractivité**  
Mémo sur les aides financières et les exonérations fiscales



**Situation sanitaires exceptionnelles**  
Mise en perspective pour les CPTS – Guide pratique



**Attractivité**  
Les leviers de l’attractivité – Orientations et actions à mettre en place sur les territoires



**Attractivité**  
Site internet dédié avec orientations, actions, benchmark



**Attractivité**  
Approche juridique et décryptage des formes d’activité d’exercice libéral

# 4

## Expérimentation Méd'In Occ

Méd'In Occ : un service OFFERT et pensé PAR les médecins POUR les médecins, qui répond à toutes vos demandes concernant l'exercice libéral ou tout projet d'installation en Occitanie.

Notre engagement : une réponse humaine et personnalisée.

Ce que nous offrons : des solutions simples, efficaces et un soutien constant pour alléger votre quotidien. Notre expertise est centrée sur la gestion et les responsabilités d'une entreprise individuelle ou d'une société.

Nous accompagnons tout au long de votre parcours professionnel : pour la construction d'un projet, l'installation, la gestion du quotidien, l'optimisation d'activité...en prenant en compte vos aspirations personnelles, qu'elle que soit la spécialité.

## LES DÉFIS

Démographie médicale  
Attractivité de l'activité libérale  
Charge administrative  
& de gestion d'entreprise

### TRAVAIL DE RECHERCHE

80 actions favorisant l'installation en libéral

### ÉTUDE

Évaluation des charges administratives  
529 médecins

### ENQUÊTE 30 MÉDECINS

Qu'est-ce qui vous fait vous installer en libéral, vous fait rester, vous fait partir ?

## LA RÉPONSE

L'URPS fait le choix d'agir concrètement

# Méd'In Occ

Une réponse **FORTE** pour une situation de crise **MAJEURE**

Service pensé **PAR les médecins libéraux** d'Occitanie **POUR les médecins** de notre région ou ceux qui envisagent de s'y installer.

**Expérimentation non-commerciale**  
Financement URPS  
**1 000 k€**

## Le travail de fond

### La parole donnée aux médecins 30 médecins d'Occitanie

#### Partie I – Qu'est-ce qui fait que je m'installe en libéral ?

1. Un statut qui me permet de m'organiser librement
2. Le choix de mon lieu d'exercice

#### Partie II – Qu'est-ce qui fait que je poursuis mon activité de médecin libéral ?

1. Un métier, une vocation
2. La construction d'un exercice qui me correspond

#### Partie III – Qu'est-ce qui fait que je ne m'installe pas ou que j'envisage de quitter la médecine libérale ?

1. Ce qui freine le choix de s'installer
2. Ce qui pourrait me conduire à quitter à médecine libérale



[Lien vers document](#)



### Mémo sur les aides financières & exonérations fiscales



[Lien vers document](#)



### Les leviers de l'attractivité

Identifications de + 80 actions pouvant être engagées sur nos territoires

#### Propositions de leviers d'attractivité médicale



[Liens vers document](#)



### Création outil numérique dédié

[Lien vers site internet](#)

### Enquêtes

Évaluation des charges administratives des médecins impactant le temps consacré aux soins :

- charges administratives et de gestion de leur cabinet,
- et/ou du poids des démarches directement liées à la prise en charge des patients.

**529 médecins répondants**





## Médecin libéral = Activité médicale + Gestion entreprise

ÉTUDES



INSTALLATION



EXERCICE



CESSATION ACTIVITÉ



1

### CONSTRUCTION PROJET

Être accompagné pour consolider sa démarche et avoir les outils de prise de décision.

3

### GESTION QUOTIDIENNE

Avoir un appui facilitant les process administratifs, économiques, logistiques et maîtrise du risque économique.

2

### AIDE À L'INSTALLATION

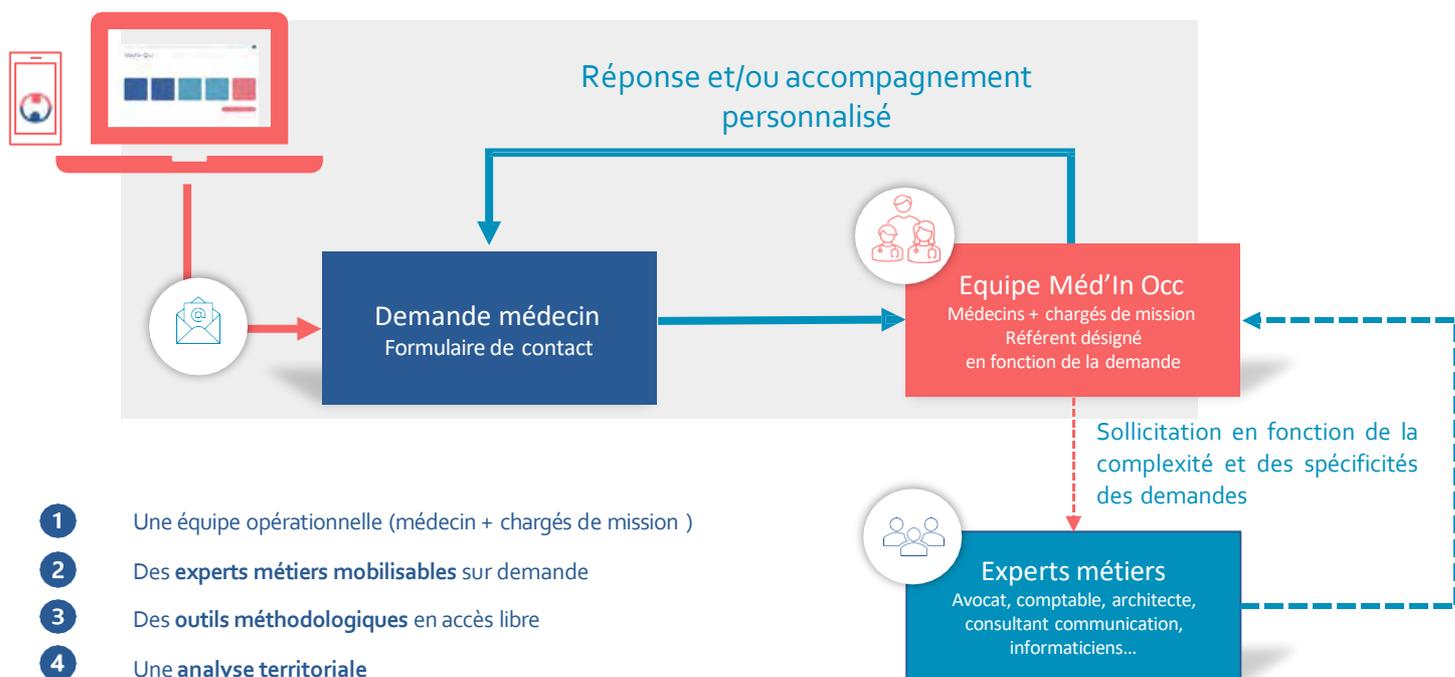
Être accompagné sur tout ou partie des démarches de manière pratique : recherche des locaux, équipements, contrats, recrutement...

4

### OPTIMISATION ACTIVITÉ

Pouvoir préserver le **temps médical**, maintenir l'**équilibre vie privée/vie professionnelle**, **optimiser ses revenus** et être accompagné dans les **moments difficiles**.

## Le principe de fonctionnement



Méd'In Occ : un service OFFERT et pensé PAR les médecins POUR les médecins, qui répond à toutes vos demandes concernant l'exercice libéral ou tout projet d'installation en Occitanie.

Notre engagement : une réponse humaine et personnalisée. Ce que nous offrons : des solutions simples, efficaces et un soutien constant pour alléger votre quotidien. Notre expertise est centrée sur la gestion et les responsabilités d'une entreprise individuelle ou d'une société.

Nous vous accompagnons tout au long de votre parcours professionnel : pour la construction d'un projet, l'installation, la gestion du quotidien, l'optimisation d'activité...en prenant en compte vos aspirations personnelles, quelle que soit votre spécialité.



# L'outil numérique

[www.med-in-occ.org](http://www.med-in-occ.org)

Une structuration du site selon une progression logique dans le parcours du médecin

## I - INSTALLATION

- **Avant-projet** - Une expertise pour consolider sa démarche, avoir les outils de prise de décision et de compréhension des enjeux
- **Installation** - Une aide pratique & opérationnelle pour vous installer, sur tout ou partie du process

## II - MANAGEMENT ENTREPRISE LIBÉRALE

- **Gestion quotidienne** - Un appui pour faciliter l'exécution de vos responsabilités administratives, économiques et logistiques.
- **Optimisation activité** - Un accompagnement pour préserver le temps médical et l'équilibre vie privée & optimiser ses revenus tout en limitant les risques.

Un moteur de recherche textuel

Un clip de présentation de la démarche Méd-In-Occ – 1min

EXPERTISE TERRITORIALE

Une approche par bassin de vie pour visualiser l'offre et les besoins en santé ainsi que l'environnement de chaque territoire

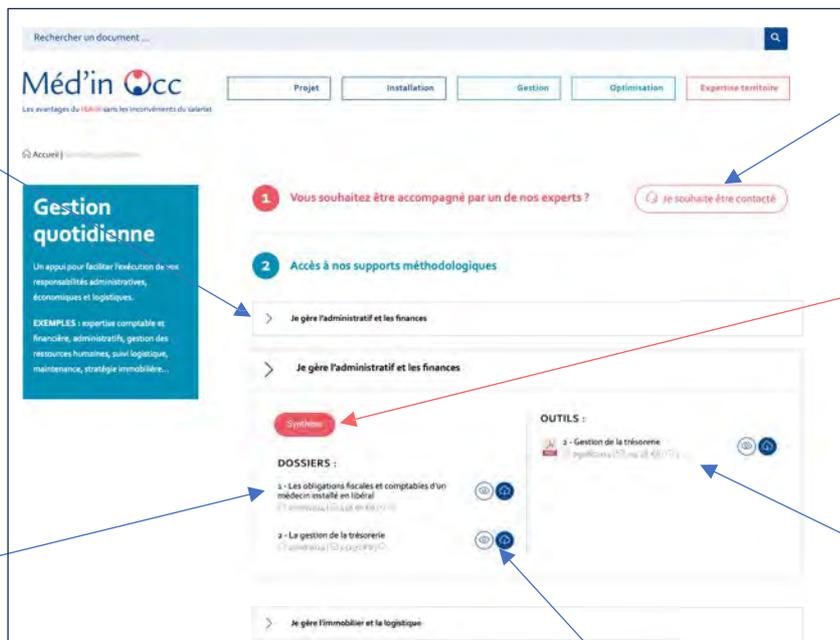
Un formulaire intuitif de contact permettant de cerner rapidement le besoin.



Une présentation de l'équipe opérationnelle (médecins + chargés de mission) + des experts métiers (avocat, architecte...)

Une structuration par thématique

Des supports détaillés complets



Formulaire de contact

Synthèse



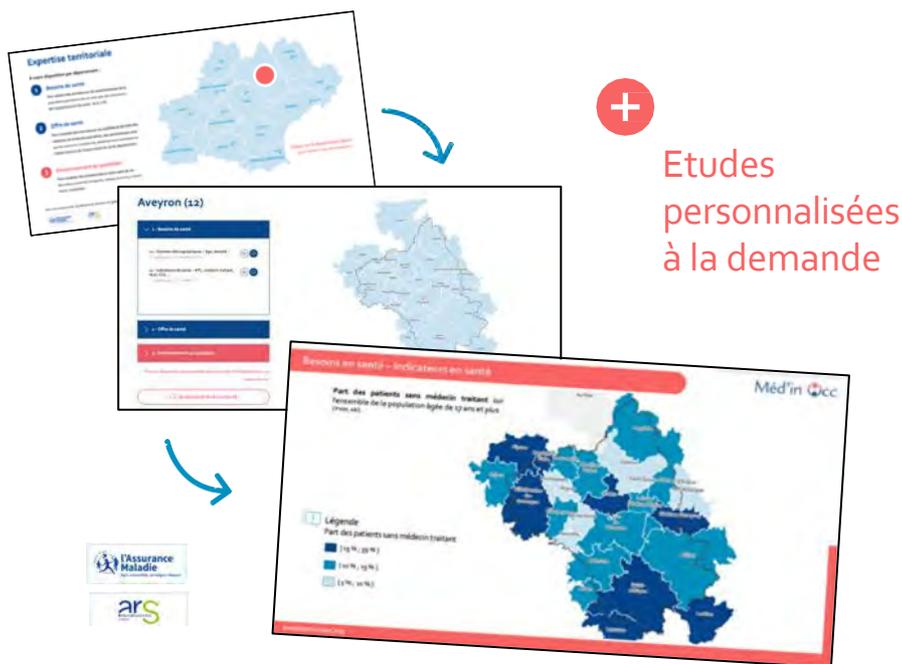
Des outils visuels complémentaires



2 options : aperçu ou téléchargement possible

À votre disposition par département :

- 1 Besoins de santé**  
 Pour obtenir des données sur les caractéristiques de la population par bassins de vie ainsi que des indicateurs démographiques et de santé : ALD, CSS ..
- 2 Offre de santé**  
 Pour consulter des données sur les nombres et densités des médecins de toutes les spécialités, des paramédicaux ainsi que les exercices coordonnés, établissements sanitaires et médico-sociaux de chaque bassin de vie du département.
- 3 Environnement au quotidien**  
 Pour visualiser des données liées à votre cadre de vie : éducation, scolarité, transports, réseau, tourisme, culture loisirs, immobilier...



## Interconnexions & parties prenantes

### Interconnexions entre le projet Méd'In Occ et..

- Attractivité
- Exercice coordonné
- Numérique en Santé
- Interprofessionnalité
- Cadre réglementaire
- Politiques publiques
- Immobilier
- ...



### Parties prenantes

- 1 Equipe Méd'In Occ**
  - Médecins experts/référents - Généralistes et autres spécialités
  - Experts métiers (salariés + consultants)
  - URPS Médecins Libéraux
- 2 Partenaires**
  - Représentants médecins : CROM, CDOM, DUMG...
  - Institutionnels : ARS + Assurance Maladie + Préfecture + URPS ...
  - Collectivités territoriales : Région, Départements, Agglomérations...
  - Structures d'Appui Exercice coordonné : DAC, FECOP, Guichet CPTS ...
  - Autres : Usagers, Banques des territoires, Industriels, Prestataires, Mutuelle, e-santé Occitanie ...

## I - INSTALLATION

### 1 CONSTRUCTION D'UN PROJET

#### Je cherche à comprendre le monde libéral avant de m'installer

- Les grands principes de fonctionnement de l'activité libérale
- Profil du médecin dans une entreprise libérale
- Les responsabilités incontournables du chef d'entreprise d'une activité libérale
- L'activité de médecine libérale dans son écosystème
- Quels sont les risques de travailler en libéral ?
- Décryptage des modalités de rémunération
- La compréhension des termes et des mécanismes financiers d'entreprise

#### J'ai besoin de définir une stratégie juridique, fiscale et sociale

- Les réflexions juridiques et stratégiques nécessaires pour s'installer
- Les concepts de référence pour appréhender les choix d'installation
- Je souhaite constituer et/ou m'engager dans une SCM
- Je souhaite constituer et/ou m'engager dans une SDF
- Je souhaite constituer et/ou m'engager dans une SCP
- Je souhaite constituer et/ou m'engager dans une SEL
- Je souhaite constituer et/ou m'engager dans une SPFPL
- Je souhaite constituer et/ou m'engager dans une SISA
- Je souhaite exercer en libéral dans un établissement de santé
- Comment évaluer la viabilité d'un projet d'installation ?

#### Je souhaite définir les critères prioritaires pour mon lieu d'installation

- Les critères permettant de déterminer son lieu d'exercice
- Intégrer ses aspirations personnelles & sa situation familiale dans son projet
- Les aides financières et fiscales pouvant être mobilisées

### 2 DEMARCHES D'INSTALLATION EN LIBERAL

#### Je dois créer mon entreprise libérale - démarches administratives

- Les démarches d'installation d'une activité libérale
- Les démarches de création d'une société
- Rédiger des statuts d'entreprise
- Elaborer un règlement intérieur
- Rédiger un pacte d'associé
- Comment comprendre et gérer sa fiscalité ?
- La communication à l'ouverture de l'activité libérale

#### Je dois définir mes outils numériques

- Outils numériques - Identification des besoins et sélection ?
- La téléconsultation : fonctionnement, rémunération et sélection des outils
- La téléexpertise : fonctionnement et sélection des outils

#### Je dois protéger mon activité

- La gestion de la couverture sociale pour une activité libérale
- Protection des données et cybersécurité
- Intégrer une démarche qualité permanente
- Comment limiter les risques de violence dans mon cabinet ?
- L'assurance responsabilité civile professionnelle

#### Je dois construire mon budget et consolider le financement

- Etablir un plan de financement pour un cabinet médical
- Définir des objectifs d'activité en fonction des objectifs financiers
- Quelles sont les démarches à effectuer pour obtenir une aide à l'installation ?
- Comment évaluer et déterminer le coût global d'un salarié

#### Je dois trouver mes locaux et les aménager

- Recherche de locaux : aménagement, financement et réglementation
- Comment équiper son cabinet médical ?
- Trouver la bonne solution de financement pour s'équiper (Achat / leasing)

## II - MANAGEMENT D'UNE ENTREPRISE LIBÉRALE

### 1 GESTION QUOTIDIENNE

#### Je gère mon entreprise - Finances & Administration

- "Les obligations comptables & fiscales d'un médecin installé en libéral"
- La gestion de la trésorerie
- Les spécificités comptables pour les entreprises

#### Je gère mes ressources humaines

- Panorama des solutions de recrutement
- Le process de recrutement : présentation générale et respect des obligations
- Comment réaliser un bon entretien d'embauche ?
- Réaliser l'embauche d'un collaborateur en CDD
- Les contraintes du travail à temps partiel
- Appliquer une convention collective pour un médecin employeur
- Le contrat de travail : formalisation et rédaction
- L'utilité du chèque emploi associatif
- Saisir l'opportunité de travailler avec un groupement employeur - Portage salarial...
- La relation du chef d'entreprise avec ses salariés (évaluation, conflits, sanctions, ruptures de contrats)
- Le lien avec la médecine du travail pour mes salariés
- La gestion d'un remplaçant
- Le remplacement pour un étudiant en médecine
- La représentation du personnel dans une entreprise (=/+ 11 salariés)

#### Je gère l'immobilier et la logistique

- Normes d'aménagement et de construction - Plan entretien patrimoine / démarches
- Maintenance du cabinet médical - Eléments clés et planification
- Hygiène des locaux et gestion des DASRI
- Choisir des prestataires et maîtriser les contrats pour réaliser des travaux

### 2 OPTIMISATION DE L'ACTIVITE

#### Je souhaite améliorer mes revenus

- Développement des ressources financières : optimisation et financement complémentaires
- Facturation des actes et optimisation
- Répondre à un appel à projet et solliciter un financement
- Les outils de pilotage à mettre en place pour suivre mon activité

#### Je souhaite optimiser ma gestion du temps

- Gérer efficacement ses tâches quotidiennes
- Optimisation du temps médical (process, outil, collaboration, nouveaux métiers)
- Les assistants médicaux pour gagner du temps médical
- Bonne pratique du management opérationnel (associés, personnel, partenaire, prestataire...)
- Renforcer le travail en équipe et la cohésion
- Je souhaite développer l'usage du numérique
- Mettre en place une démarche de téléconsultation assistée
- Anticiper et intégrer les évolutions des outils informatiques

#### Je souhaite renforcer mes collaborations professionnelles

- Développement des relations entre professionnels de santé
- Développement des relations avec les établissements de santé
- Intégrer son activité dans les formes d'exercice coordonné - CPTS, ESS, MSP, ESP...
- Le développement et enjeux de la collaboration avec les tutelles
- Formation complémentaire et changements de spécialité

#### Je souhaite améliorer ma qualité de vie

- Favoriser les sentiments d'appartenance à une communauté médicale
- Comment maintenir l'équilibre vie pro/private
- Accompagnement si violences faites aux médecins (juridique, psychologique, économique et administratif)

[www.medecin-occitanie.org](http://www.medecin-occitanie.org)